

Edition du

« RÈVEIL DU NORD »

100, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (7^e)

D'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU :

ROUBAIX (Téléph. 9-51)

48, rue de la Gare, 48

TOURCOING (Téléph. 9-25)

8, rue Desurmont, 8

Un agréable centre touristique de notre région

Trélon, charmant bourg situé au cœur de la « Petite Suisse du Nord » s'embellit chaque jour et sera doté d'un hospice moderne.

DANS ce site incomparable, au milieu des vertes collines, des bois, des étangs qui ont valu à cette région la flatteuse appellation de « Petite Suisse du Nord », le bourg de Trélon est un centre touristique rénové.

l'exploitation de sablières, de carrières, etc. Cette industrie occupe la majeure partie de la population, qui est actuellement de 3.800 habitants, en nette progression, au point que l'on constate dans cette cité si paisible une véritable crise de logement.



LE CHATEAU DES CARMES, FUTUR HOSPICE DE TRÉLON

rie font aussi de Trélon une petite cité active, prospère, où les œuvres sociales pour le bien-être des habitants sont particulièrement développées.

Les vieux souvenirs

Le bourg de Trélon a un long passé historique. C'est l'ancien siège féodal qui dut, après le siège d'Avènes, se rendre au comte de Romont et au seigneur de Clèves-Ravensstein, tous deux au service de l'archiduc.

Dans la ville, les monuments qui rappellent la vie de Trélon à travers les siècles, sont nombreux. Ce sont : la vieille église, qui date du XVI^e siècle, et dans l'intérieur de laquelle les habitants nous montrent avec dévotion une « Descente de Croix », attribuée à Van Dyck.

Le château des comtes de Mérode... ancien château fort, où souvenir plus récent, le Kaiser séjourna pendant la grande guerre avant de donner l'ordre de la dernière offensive allemande.

À détour d'une rue, voici un escalier historique, « l'escalier royal », qui date du temps de Louis XI, puis le château Gaillard, ancien vestige des temps féodaux, et qui actuellement est transformé en tour à chaux.

C'est enfin le couvent des Carmes, qui date du XVIII^e siècle et qui, après avoir abrité des religieux, hébergé un peloton de gendarmerie et va bientôt recevoir les hospitalisés de la commune.

Aux environs de Trélon, la nature a dispensé des trésors de charme, de véritables lieux d'enchantement : dans la magnifique forêt de Trélon, la fagne, d'une superficie de 8.000 hectares, sur les berges du lac de la Folie, dans les communes des environs à Llessies, Willy, Hepsuvange, Mouslier, Beftra, Walters, etc.

Les industries

Trélon, centre touristique, est une agglomération à la fois agricole et industrielle. La proximité du chemin de fer a permis l'établissement de filatures, corderies, brasseries, verreries, fabriques de chaussures, bonnettes, etc. La forêt voisine alimente une saboterie mécanique. La richesse du sol a permis

Le Réveil Illustré est publié ! Un article documentaire sur « La Reine des Plages du Nord » : Malde-Bains. — L'Enfant des Halles, conte-châme (2^e partie). — L'Actualité. — Ses petites enquêtes, etc... Voir également ses photos régionales et d'actualité sur : Au sommet du Mont-Kemmel. — Le château de l'Ermitage à Phalempin. — L'école maternelle de la Cité de Montgré, à Lens. — L'accident d'auto du Romarin à La Madeleine. — L'entrée principale de l'École d'Agriculture de Wagnonville. — Le poste des douanes de La Seau. — Le nouveau logement de Martin et Martine, à Cambrai. — La nouvelle mairie de Wavrin, etc...

Tout serait pour le mieux dans cette char-

mante petite ville, au climat si sain, et au centre même de la cité, un étang d'un demi-hectare, situé aux abords mêmes des sources, n'était encore une cause d'insalubrité. Les mesures sont prises par les édiles, recherchant l'assainissement du pays pour assécher dans un bref délai cet étang dit de « la Fontaine ».

La création d'un hospice

rien ne manque à Trélon pour faire le bonheur des étrangers. Aux habitants de la ville, par contre, une œuvre sociale se montrait indispensable : la création d'un hospice, car les braves vœux de Trélon sont encore maintenant obligés d'aller saboter dans les hospices de Fournies, d'Avènes, où parfois la place manque, eu point qu'il reste toujours dans le bourg une quinzaine de personnes, dignes cependant de pouvoir couler leurs vieux jours dans un foyer charitable.

La municipalité de Trélon, son maire, M. Monnier, se sont activement occupés de soulager ces misères.

Il viennent récemment de faire l'acquisition de l'ancien château d'Or Carmes, situé à quelques centaines de mètres du château de la Hude, où est installé le Préventorium dont nous avons déjà parlé.

Les vastes bâtiments que l'on aménage actuellement, pourront bientôt recevoir en leurs deux vastes dortoirs 100 vieillards, hommes ou femmes, venus non pas exclusivement de Trélon, mais de toute la région.

Les hospitalisés y bénéficieront de conditions d'existence très particulières : agréables, car la demeure n'est pas seulement vaste et bien située, mais elle est cordue dans un « asile parc, entouré de coquets bosquets.

Le domaine est du reste assez vaste pour que l'on ait envisagé la transformation d'une partie de près de deux hectares, en un jardin public dont Trélon manquerait jusqu'à ce jour.

Le jardin sera traversé par une route qui reliera la gare de Trélon au Préventorium. Doté de l'utile, de l'agréable, Trélon, centre touristique, sera bientôt pour ses habitants, comme il l'est pour ses visiteurs, un véritable Eden.

L. BAJEUX.

L'inquiétante disparition d'une jeune fille à Mouvaux

Nous avons relaté hier l'inquiétante disparition de Mlle Bernadette Soenen, piqurière, âgée de 18 ans, domiciliée rue de Lille, à Mouvaux, qui n'a pas reparu au domicile de ses parents depuis le 13 mai.

Nous donnons aujourd'hui la photographie de la disparue.

Le jour de sa disparition elle était vêtue d'une robe, d'un manteau et d'un chapeau bleu. Elle portait des bas gris et était chaussée de souliers noirs.

Un aide mineur tué aux mines d'Auchy

L'aide mineur Cluquennots Joseph, âgé de 17 ans 1/2, demeurant à Hanlay (Nord), chez sa mère, qui est veuve de guerre, a été tué au cours d'une chute qu'il fit au fond du puits n° 8 de la Compagnie des Mines de Béthune où il était occupé à Auchy-les-Mines.

Le Gouvernement a approuvé le plan des Experts

MM. Poincaré et Briand seront entendus aujourd'hui devant les commissions compétentes

Les membres du Gouvernement se sont réunis hier matin, en Conseil des ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

La question des réparations et des dettes interalliées

Le Conseil a examiné la question des réparations et des dettes extérieures. MM. Raymond Poincaré, président du Conseil, Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, Chéron, ministre des Finances, ont procédé à un examen d'ensemble de la situation. Le Gouvernement a été unanime à décider d'approuver les propositions du Comité des experts relatives au règlement des réparations, et d'en poursuivre la ratification, d'accord avec les Gouvernements intéressés.

Le Conseil s'est également mis d'accord sur les explications qu'apporteront aujourd'hui, aux commissions des Finances et des Affaires étrangères de la Chambre, le président du Conseil, le ministre des Finances et le ministre des Affaires étrangères.

La session de la Société des Nations

M. Aristide Briand a, d'autre part, rendu compte de la session tenue à Madrid par le Conseil de la Société des Nations. Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Les ministres et sous-secrétaires d'État se réuniront jeudi prochain, en Conseil de Cabinet, au ministère des Finances, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Les Etats-Unis ne signeraient pas le plan Young

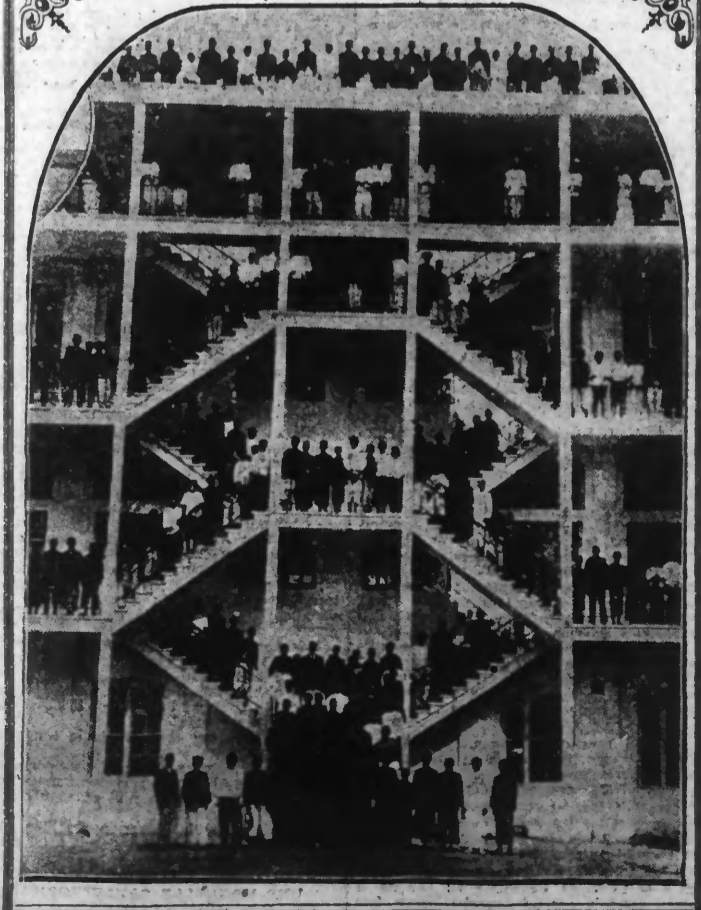
Le Président Hoover a déclaré que, du moment que le Gouvernement américain n'avait pas participé au plan des réparations, il n'était pas nécessaire que les Etats-Unis le signent.

Le réservoir d'essence d'un chaland explosa

Cinq bateliers grièvement brûlés

Hier matin, à 9 heures, un accident s'est produit à Lachen (Suisse), sur le Haut Lac, à bord d'un chaland à moteur. Les hommes de l'équipage étaient en train de prendre leur repas du matin, lorsque le réservoir de moteur a fait explosion. Les vêtements des cinq bateliers ont pris immédiatement feu. Plusieurs d'entre eux ont été projetés dans le lac, les autres ont sauté à l'eau. Un canot automobile s'est porté immédiatement à leur secours. Trois bateliers ont été conduits à l'hôpital dans un état presque désespéré. Deux autres bateliers sont moins grièvement brûlés.

UNE MAISON BIEN MODERNE



Cette maison d'aspect original et aux lignes bien modernes est une maison de commerce récemment édifiée à Puzos-Cle-Tien, au Chinois. L'immeuble qui est éclairé à l'électricité est pourvu du chauffage central et de tout le confort désirable.

Le catastrophique naufrage du « City of Ottawa »

Il manque toujours les cadavres de trois des sept victimes de la chute de l'avion dans la Manche

Les recherches faites autour de l'épave du « City of Ottawa », l'avion anglais tombé dans la Manche, se sont poursuivies durant toute la nuit, à l'aide de phares électriques, pour tenter de retrouver les corps des trois passagers qui manquent toujours.

Une partie des bagages et des objets personnels des passagers ont été recueillis parmi les débris de l'avion. Les recherches entreprises par les remorqueurs n'ont donné aucun résultat.

On a identifié le corps de trois des passagers du « City of Ottawa ». L'un d'eux est un Suisse.

Quatre femmes se trouvent parmi les morts de l'accident. Sur les onze passagers, neuf étaient Américains, deux Européens.

On pense que la porte du salon de l'avion s'ouvrit probablement au moment de l'écrasement contre les flots et que l'eau s'engouffrant violemment, noya les voyageurs d'arrière qui furent blessés par la violence du choc.

L'état des blessés

L'état des rescapés de l'avion « City of Ottawa » est satisfaisant. Ils sont toujours hospitalisés.

Les débris de l'avion « City of Ottawa » ont été ramassés sur le rivage de Dungeness par le chalutier belge « Gabry ». Il est possible que les corps des trois passagers manquants aient été emportés par le courant.

Le détenu Bro qui s'était évadé de la prison de Limoges a été arrêté

Auguste Bro le détenu de la prison de Limoges qui parvint, le 18 mai dernier, à s'évader de cet établissement pénitentiaire, a été arrêté hier matin, à 10 heures, par des agents cyclistes, à Issy-les-Moulineaux. On se souvient que Bro avait proposé à Barlaud de l'accompagner dans sa fuite, il avait été arrêté et emprisonné à la suite d'un cambriolage à l'Union Coopérative. Il était en outre accusé d'un vol qualifié avec violence. C'est au moment où il s'apprêtait à camoufler un appartement qu'Auguste Bro a été arrêté hier matin par des agents cyclistes, à Issy-les-Moulineaux.

Appréhendé sans avoir pu opposer de résistance, il a été conduit au commissariat d'Issy, où il a subi un premier interrogatoire.

Auguste Bro sera ramené aujourd'hui mercredi, à Paris, et mis à la disposition de M. Bedin, commissaire à la police judiciaire.

Des manifestants de Limoges condamnés à des peines de prison

Trois manifestants ont comparu hier matin devant le tribunal correctionnel de Limoges pour outrages et coups aux représentants de la force publique. Ils ont été condamnés : Marcel Caillieol, 25 ans, à 15 jours de prison ; Jean Moutard, 38 ans, à 5 mois de prison ; Joseph Durieux, 42 ans, à 6 mois.

Mesdames, Si vous voulez avoir une belle ligne et un port gracieux...



...Il suffit, paraît-il, de faire régulièrement quelques minutes par jour cet exercice d'équilibre

L'article de M. Mac Donald sur les minorités

Il est vivement commenté dans toute l'Europe

Les « Daily News » écrivent, dans leur éditorial : Toute l'Europe retentit aujourd'hui des citations d'un article qui a paru dans un journal du dimanche, sous la signature de M. Ramsay Mac Donald. Le lecteur étranger ne pouvait pas savoir que l'article en question a été écrit plusieurs semaines avant d'être publié, et à un moment où M. Mac Donald n'avait pas encore de perspective immédiate de devenir premier ministre. Mais ne pouvait-on pas s'attendre à ce que le journal qui a publié l'article en question en prévint l'effet à l'étranger ?

Si vraiment il l'a prévu, a-t-il voulu ce résultat, et pourquoi ? M. Mac Donald est bien capable de se défendre. Ce qui est sûr, c'est le coup porté par cette publication aux perspectives de l'entente internationale et aux relations étrangères du pays en général. Il est clair qu'il est absurde de dire que M. Ramsay Mac Donald est responsable de ce coup. La responsabilité pour la très grave situation qui a été créée retombe sur l'article qui a été publié dans le journal étranger. Cette responsabilité est extrêmement lourde.

Enregistrant le mécontentement produit par l'article de M. Mac Donald dans le « Sunday Times », le « Morning Post » déclare que cette publication est fâcheuse.

En Italie

La presse italienne commence à commenter l'article que M. Mac Donald avait écrit avant les élections britanniques et que le « Sunday Times » a publié dimanche. Sous le titre de « Fausse Route », le « Popolo di Roma » note que les affirmations de M. Mac Donald tournent tout à l'avantage de l'Allemagne et qu'en second lieu elles répètent dans la diplomatie un esprit de méfiance, d'appréhension et de mépris qui n'est certainement pas indiqué pour cette collaboration européenne qui doit contribuer à réaliser le suprême idéal de solidarité et de paix. Après avoir affirmé que dans les questions de ce genre traité par de tous autres moyens et qu'aucun État digne de ce nom n'admettra jamais pareille altitude à sa souveraineté, le « Popolo » conclut en disant : Si M. Mac Donald veut être logique il doit recourir aux moyens de persuasion et non à ceux de la violence, même simplement morale, et surtout commencer à donner un exemple aux autres en montrant que dans ces questions il n'est pas plus à l'aise qu'au Royaume-Uni, à Gibraltar ou aux Indes mêmes où cependant il n'est pas obligé de parler d'un problème de majorité.

Par ailleurs le « Popolo di Roma » dit que, contrairement au bruit répandu à l'étranger, l'article de M. Mac Donald ne donnera lieu à aucune démarcation italienne auprès du Foreign Office.

Dans les milieux serbes et roumains

L'article de M. Mac Donald, publié par le « Sunday Times », sur la question des minorités, est interprété dans les milieux serbes et roumains de Londres comme regrettable, tant par son contenu que par sa forme. On estime que l'article du premier ministre est à même de causer une impression fâcheuse dans les deux pays.

Il est permis de jouer, au surplus, que, dans les cercles en contact étroit avec les milieux officiels yougoslaves de Londres, on estime que dans les circonstances actuelles, la diplomatie du Gouvernement travailliste s'est révélée sous un jour tout à fait différent de celle de ses prédécesseurs, dont la réserve sur cette question avait été toujours fort appréciée par les puissances, grandes et petites, intéressées à la question des minorités. La même impression règne dans les milieux roumains de Londres qui font remarquer que plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article de M. Mac Donald, et que, étant donné les discussions qui viennent de se poursuivre à Madrid et celles qui doivent avoir lieu prochainement à Genève, ce moment n'était guère choisi pour soulever la question.

On estime en général dans ces divers milieux que, bien que la publication de cet article ne puisse pas nuire au développement des événements, il convient d'attendre le développement des événements pour connaître l'attitude qu'adopteront les gouvernements auxquels un résumé de l'article de M. Mac Donald a été communiqué.

La Légion d'Honneur pour Lefèvre, Assolant et Lotti

M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, a reçu les aviateurs Assolant, Lefèvre et Lotti, à midi, à l'issue du Conseil des ministres. Il leur a annoncé qu'ils étaient l'objet d'une proposition à titre exceptionnel dans la Légion d'Honneur. Il leur a annoncé également que le président du Conseil et le président de la République les recevraient aujourd'hui mercredi. Les aviateurs ont donné au ministre tous les vœux sur leur magnifique randonnée.

M^{lle} Assolant s'est embarquée pour la France

On mande de New-York : Mme Assolant s'est embarquée hier sur « L'Ile-de-France » pour rejoindre son mari.

L'AFFREUX INCENDIE D'AUCHEL

Les funérailles d'Anthime Opigez ont lieu ce matin. L'état des blessés est assez satisfaisant

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'affreux drame qui a mis en deuil les populations laborieuses du pays minier de Marles et d'Auchel, et que nous avons longuement relaté mardi matin, a fortement impressionné toute la région.

On sait qu'à 3 heures, lundi matin, au moment même où chacun s'apprêtait à retourner chez soi, l'incendie catastrophique éclata, effroyable et rapide, anéantissant en quelques instants les salles de cinéma et de danses « Majestic » et « Eldorado », blessant mortellement un jeune et courageux sapeur-pompier, ANTHIME, frappant grièvement deux autres braves qui furent apportés aux secours : MM. LOUÏSET Gaston, mineur, 40 ans, de Nancy, à Auchel, et LAMVIN Aimé, 35 ans, ancien vendeur du « Réveil du Nord », consultant M. Guislaie ROGER et Mme Hélène WINS, qui se trouvaient sur les lieux.

Dans Auchel en deuil

Hier, au marché d'Auchel, les conversations roulaient toutes sur le même fait. Vendeurs et acheteurs s'entretenaient avec tristesse du dramatique événement de la veille. Une atmosphère de deuil planait sur la ville douloureusement éplorée. Nous avons voulu rendre visite à la famille du jeune Opigez, rue d'Abberville, à Marles, en plein cœur de la cité minière, une jeune femme, accablée de douleur, nous reçut.

— Non, madame, je suis envoyé par le « Réveil du Nord » pour vous exprimer les condoléances de notre journal et vous dire combien nous prenons part à votre douleur.

Ce que nous dit la sœur de la victime

Nous sommes des malheureux, sur lesquels le sort s'acharne. J'ai été gravement malade plusieurs mois couchée sur un lit d'hôpital. Puis, mon frère est arrivé chez moi, et il a fallu lui chercher un emploi. Mon mari et moiavons débarrassé, nourri, habillé. Depuis vendredi, — deux jours avant l'accident — il était occupé aux mines de Marles en qualité de mécanicien. Le dimanche, afin de pouvoir gagner quelques sous et de nous rembourser plus vite, il travailla comme machiniste du « Majestic ». Dimanche, à l'issue du spectacle, Anthime prit un verre à l'« Eldorado ». On l'invita même à chanter. A trois heures, au moment de rentrer chez nous, la catastrophe survint. Vous savez le reste...

Un brave

C'était un brave, poursuit Mme Lefèvre, et il est mort en brave, nous a dit M. le sous-préfet de Béthune. Mon frère, qui j'ai toujours particulièrement distingué dans la campagne du Maroc, au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, avait été cité et tué devant les troupes. Aujourd'hui, en se devant dans un incendie, il s'est fait tuer.

La victime était connue à Tourcoing

Anthime Opigez, nous l'avons vu ensuite, a été employé à TOURCOING dans diverses maisons avant d'aller habiter avec sa sœur à Marles. Après avoir travaillé comme sonneur à la Société des Sondages du Nord, à Tourcoing, il passa chez M. Tiberghein, manufacturier, 50, boulevard Industriel, puis chez M. Dusrumaux, entrepreneur de cette ville, qu'il quitta il y a quelques semaines pour se rendre à Marles.

L'état des autres blessés

Nous avons également, hier, fait prendre des nouvelles des victimes hospitalisées à Marles. Nous avons été heureux d'apprendre que M. Louvet, qui a reçu de multiples blessures et brûlures sur tout le corps, est hors de danger. Quant à notre ancien vendeur, M. Lanvin, son état est plus grave ; il se plaint de douleurs intenses, mais on constate là une très légère amélioration. M. Roger et Mme Wins sont dans un état satisfaisant.

Les funérailles de M. A. Opigez

Les funérailles d'Anthime Opigez auront lieu aujourd'hui, à 8 heures. On se réunira chez sa sœur, Mme Lefèvre, rue d'Abberville, à Marles.

Une série de tragiques suicides dans la Somme

On signale une série de suicides dans le Département de la Somme : Une jeune fille de 18 ans, Mlle Lucienne Canas, ouvrière à Amiens, s'est jetée dans un égout. Un jeune homme de 16 ans et demi, nommé Raoul Gaffet, domicilié à Canaples, s'est fait écraser par un train. Un vieillard de 62 ans, nommé Henri Meux, s'est jeté d'un coup de revolver en cimetièr de Petit-St-Jean-lès-Amiens. Les nommés Gaston Deneuvre, 23 ans, éboueur à Amiens ; Auguste Tison, 58 ans, instituteur à Amiens, et Jules Fascoire, 48 ans, securier à Péronne, se sont noyés. Enfin une jeune fille de 18 ans, nommée Mariette Leleu, ouvrière d'usine à Ribemont-sur-Ancre, a tenté de se suicider.